

## **RAPPORT N° 269 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 6 FEVRIER 2021**

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 30 janvier au 6 février 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée au cours de la période dans différentes localités du pays et une (1) autre a été grièvement blessée au niveau des bras et des jambes par des malfaiteurs non identifiés.

Le rapport fait également état de six (6) cas d'arrestations arbitraires dont la plupart sont dirigées principalement contre des proches d'anciens militaires assassinés par la police au cours de ce dernier mois ainsi qu'un (1) cas d'enlèvement d'un membre du CNL (Conseil National pour la Liberté).

### **1. Atteintes du droit à la vie**

- Dans la nuit de dimanche 31 janvier 2021 vers minuit, des malfaiteurs non encore identifiés se sont introduits au domicile d'Aboubakar Nshimirimana sis à la colline de Masare, en commune de Nyarusange, dans la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources sur place, ces malfaiteurs ont poignardé sa femme, Alice Muhimpundu, âgée de 20 ans, qui a rendu son âme sur-le-champ. Ils ont en outre grièvement blessé Aboubakar Nshimirimana au niveau des bras et des jambes.

Les mêmes sources précisent que le mobile de ce double crime ne sont pas encore connus.

SOS-Torture/Burundi déplore que des crimes graves sont presque quotidiennement commis sur l'ensemble du territoire sans que les autorités burundaises, en l'occurrence le chef de l'État, ne soient jamais inquiétées par cette situation de criminalité qui prend des allures très inquiétantes.

## 2. Arrestations et détentions arbitraires

- Depuis plus d'une semaine, Théodésie Ncishahayo, une veuve commerçante au chef-lieu de la province de Karuzi (centre-est du Burundi), est détenue au cachot du commissariat de la police dans cette province sur base des allégations de sorcellerie.

Selon des sources sur place, la victime a été incarcérée depuis le 27 janvier dernier sur la plainte du gouverneur de la province Karuzi, Calinie Mbarushimana, qu'elle aurait eu l'intention de l'assassiner à travers la sorcellerie, mais le procureur de la République a conclu qu'il s'agit d'une pure rumeur.

Les mêmes sources révèlent que des proches de Théodésie Ncishahayo pensent qu'elle aurait été incarcérée à la suite d'un conflit ouvert avec le gouverneur de la province de Karuzi qui a fermé, vers fin 2018, son dépôt de produits Brarudi (Brasseries et limonaderies du Burundi) situé dans le quartier Nyamugari où elle réside et confisqué ses deux camions remplis de bouteilles vides et de plusieurs casiers pleins de produits Brarudi, occasionnant ainsi pour la victime un manque à gagner énorme.

SOS-Torture/Burundi s'insurge contre les arrestations et détentions arbitraires de citoyens qui sont devenues une coutume dans l'administration burundaise.

- Sur la colline de Gishiha, en zone de Maramvya, dans la commune de Burambi de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi), cinq (5) personnes parmi les proches des trois familles d'anciens militaires tués au cours du dernier mois (feu Déo Niyongabo alias Côme, feu Protais Niyondiko et feu Egide Sindayigaya, le grand frère de Déo Niyongabo, assassinés respectivement les 16, 18 et 25 janvier dernier), à savoir la veuve de feu Protais Niyondiko, Egide Nkizwanayo (un enseignant proche de la famille feu Niyondiko), Manassé Manirakiza (un des fils de feu Niyongabo), un des fils de feu Egide Sindayigaya et un autre homme dont l'identité n'est pas encore connue, ont été arrêtées dimanche le 31 janvier et mardi le 2 février 2021 et sont incarcérées depuis au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge.

Selon des témoins, toutes ces personnes sont soupçonnées par la police de participation aux bandes armées.

SOS-Torture/Burundi dénonce ces cas d'arrestations arbitraires opérées en cascade et une véritable chasse aux sorcières dans la famille d'anciens militaires assassinés par la police qui les avait pourtant maîtrisés avant leur exécution.

### 3. Cas d'enlèvements

- Depuis dimanche 31 janvier 2021 vers 11 h, Clément Nduwayezu (42 ans), un militant du CNL (Conseil National pour la Liberté) originaire de la colline de Rweza, zone de Muyira, commune de Kanyosha, en province de Bujumbura (ouest du Burundi), a été enlevé par des individus non identifiés et conduit vers une destination inconnue.

Des sources sur place révèlent que Clément Nduwayezu aurait reçu une visite d'un Imbonerakure nommé Joseph Manirakiza qui aurait appelé des personnes qui à leur tour auraient passé un coup de téléphone à la victime pour lui demander d'aller récupérer un message urgent à un endroit qu'elles lui avaient fixé.

Les mêmes sources ajoutent qu'après ce coup de téléphone, Clément Nduwayezu a précipitamment fermé sa boutique et est parti en compagnie de cet Imbonerakure Joseph Manirakiza et qu'aux environs de 19 h, un groupe d'Imbonerakure dont certains ont pu être identifiés (François Muhoza, un prénommé Olivier et un certain Pascal surnommé Mashoke, actuel chef des Imbonerakure sur la colline Rweza), est venu intimider la famille de Clément Nduwayezu à son domicile.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.